



PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES DES PREMIÈRES NATIONS - RAPPORT ANNUEL

Énoncé de la Loi sur la protection des renseignements personnels

Le présent énoncé explique les objectifs de la collecte et de l'utilisation de renseignements personnels. Uniquement l'information qui répond aux besoins des exigences d'un programme sera demandée. La collecte et l'utilisation de renseignements personnels s'effectueront conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Dans certains cas, l'information peut être divulguée sans votre autorisation selon la section 8(2) de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Nous utiliserons vos renseignements personnels afin de répondre à votre demande pour l'appui à la construction et à l'entretien des infrastructures communautaires et / ou pour obtenir plus d'information sur ce sujet. La collecte et l'utilisation de vos renseignements personnels, aux fins du Programme d'immobilisation et d'entretien, sont autorisées en vertu de l'autorité légale spécifique à ce programme et sont nécessaires à votre participation. Les renseignements recueillis sont décrits en détail dans le Fichier de Renseignements Personnels (FRP) spécifique au programme, détaillé davantage à [Info Source](http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100011039/1100100011040) (<http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100011039/1100100011040>). Pour plus d'information concernant l'autorité légale, le FRP applicable, pour nous aviser que des changements y soient apportés si les informations sont inexactes ou pour retirer votre application après avoir soumis une demande, contacter votre [bureau régional](#). Pour obtenir plus de détails concernant cet énoncé, veuillez contacter notre coordonnateur à la vie privée au 1-800-567-9604. Pour obtenir plus d'information sur la protection des renseignements personnels et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* en général, veuillez consulter le Commissariat à la protection de la vie privée, au 1-800-282-1376.

Bénéficiaire	Numéro de projet du SIGI	Numéro de projet régional	Numéro de projet du bénéficiaire	Priorité du bénéficiaire	Nom du projet	Description / Commentaires du projet	Voie de financement	Catégorie de projet	Activité de programme SNCP	Classement de priorité SNCP	Type de projet SRCB	Coût total estimé	Autres sources de financement total	Financement approuvé total (années antérieures)	Financement approuvé total 2016-2017 (des maintenant)	Demande de financement total 2016-2017	Demande de financement total 2017-2018	Demande de financement total 2018-2019	Demande de financement total 2019-2020	Demande de financement total 2020-2021	Demande de financement total (exercices futurs)		





Financement proposé par AANC

Le tableau suivant représente le financement proposé pour vos projets existants tels qu'énuméré dans le Plan d'investissement dans les infrastructures des Premières Nations régional au moment de l'exportation du fichier. Ce sont simplement les quantités prévues et sont sujettes à modification basée sur l'évolution des priorités régionales et les fonds disponibles. Ces valeurs ne représentent pas des engagements ou une garantie de financement. Ces valeurs sont présentées uniquement pour votre information et pour vous aider à élaborer votre demande de financement à AANC. (à des fins de référence seulement)

Numéro de projet du Système intégré de gestion des immobilisations	Nom du projet	Description / Commentaires du projet	Voie de financement	Classement des priorités du Système national de classement des priorités	Coût total estimé	Financement proposé par AANC 2016-2017	Financement proposé par AANC 2017-2018	Financement proposé par AANC 2018-2019	Financement proposé par AANC 2019-2020	Financement proposé par AANC 2020-2021

RÉFÉRENCE SEULEMENT



Priorité aux lacunes du Système de Rapports sur les Biens

Le tableau suivant fournit les présentes lacunes de santé et sécurité pour vos biens d'infrastructure financés par AANC, selon les dernières informations d'inspection du Système de rapports sur les biens disponibles au moment de l'exportation. Ces lacunes sont présentées à titre d'information et d'action, pour vous supporter lorsque vous allez prioriser les lacunes des biens tout en développant vos plans de travail annuels et la préparation des demandes de financement à AANC. Celles-ci représentent un sous-ensemble de toutes les lacunes Système de rapports sur les biens associés à vos biens d'infrastructure. Toutes les lacunes Système de Rapports sur les Biens doivent être adressées en temps opportun. Pour la liste complète des lacunes du Système de Rapports sur les Biens, veuillez-vous référer à votre dernier rapport annuel sur les projets Système de Rapports sur les Biens (ICD 460649.SGISC). Pour plus d'informations sur comment utiliser le tableau dans la préparation de votre demande de financement Plan d'investissement dans les infrastructures des Premières Nations, veuillez-vous référer au Guide fourni sur le deuxième onglet de ce document.

Note : Certaines conditions des lacunes d'un bien du Système de rapports sur les biens listées dans le tableau ci-dessous peuvent appartenir à un système d'eau ou des eaux usées. S'il vous plaît noter que ce **ne** sont **pas** les résultats des inspections annuelles du rendement.
(à des fins de référence seulement)

Numéro de la bande	Nom de la bande	Numéro du site	Nom du site	Numéro du bien et d'extension	Nom du bien	Numéro de la lacune	Description de la lacune	Exercice visé	État d'achèvement	Groupe	Catégorie	Type	Urgence	Remarques et recommandations

PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES DES PREMIÈRES NATIONS – RAPPORT ANNUEL

Numéro de l'ICD / Année financière : 460674 (2016-2017)

Objet : Le Plan d'investissement dans les infrastructures des Premières Nations – rapport annuel, qui a remplacé le Plan quinquennal d'immobilisations, est un rapport annuel qui détaille les besoins, les plans, les réalisations de l'année précédente dans le domaine des infrastructures des collectivités des Premières Nations et qui inclut maintenant les projets qui chevauchent plusieurs exercices financiers. Le rapport est élaboré par les Premières Nations avec le concours du bureau régional d'Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC). Une mise à jour annuelle de ce rapport doit être produite chaque année avant que des fonds en immobilisations ne soient affectés aux Premières Nations.

Le présent rapport **ne vise** que les projets admissibles du Programme d'immobilisations et d'entretien et doit être conforme aux paramètres du Système national de classement des priorités. Seuls les projets suivants sont visés :

- les projets que prévoient réaliser une Première Nation avec le financement selon une formule (financement de base de la bande) ou un financement global;
- les projets d'immobilisations axés sur les propositions pour lesquelles une Première Nation sollicite des fonds ou une contribution d'AANC; de tels projets feront l'objet d'une évaluation régionale par rapport aux priorités et seront financés selon les fonds disponibles;
- les projets du Système de rapports sur la condition, sauf les activités d'entretien courant (Système de rapports sur la condition des biens - Groupe 1) qui doivent être financées dans le cadre de vos allocations de fonds annuelles de fonctionnement et d'entretien et qui n'exigent aucune entrée ligne par ligne dans le Plan d'investissement dans les infrastructures des Premières Nations. Ces projets doivent être regroupés dans un seul poste budgétaire et ventilés selon les catégories de projets. Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur les groupes et les catégories des projets du Système de rapports sur la condition des biens, veuillez consulter les sections 2.1 et 2.3 des directives.
- **Note :** Les entrées dans le Plan d'investissement dans les infrastructures des Premières Nations doivent reposer sur des plans communautaires actuels, tels que les Plans communautaires globaux, les plans de gestion et les importants besoins dans les plans de gestion du fonctionnement et de l'entretien.

Période de rapport : Exercice précédent, exercice en cours (jusqu'à maintenant), reste de l'exercice jusqu'au 31 mars et 4 exercices qui suivent

Échéance : Le 30 novembre chaque année

Exception(s) : AB – le 15 octobre chaque année

AT – le 30 octobre chaque année

CB – le 15 octobre chaque année

ON – le 30 septembre chaque année

QC – le 31 mai chaque année

SK – le 31 mai chaque année

YT – le 15 octobre chaque année

Comment inscrire un projet : Le tableau qui figure dans le guide de présentation des rapports est un exemple. Les régions d'AANC fourniront aux Premières Nations un document de travail en format Excel sur le Plan d'investissement dans les infrastructures des Premières Nations prérempli et qui sera généré à l'aide du Système intégré de gestion des immobilisations. Un document Excel sera produit pour chaque bénéficiaire et chaque bande recevra une version personnalisée selon ses propres projets.

Ce Plan d'investissement dans les infrastructures des Premières Nations est présenté dans un classeur Excel qui inclut 3 tableurs indiqués comme suit :

1. Demandes de financement : Fournit la liste des demandes de financement de projet qui peut être modifié. Les nouvelles demandes de financement de projets peuvent être ajoutées sous la liste.

Selon AANC, deux types de projet sont pertinents à inscrire dans la feuille de calcul sur les demandes de financement :

- a) Financement axé sur les propositions d'AANC : Ces projets sont financés suite à une application au Programme d'immobilisations et d'entretien. Ces projets peuvent inclure le financement provenant d'autres sources, dont les sources propres des Premières Nations, le financement provincial, le financement selon une formule pour des projets d'immobilisations ou le financement global d'AANC.
- b) Financement selon une formule d'AANC pour des projets d'immobilisations : Ces projets sont entrepris au niveau des Premières Nations à l'aide de fonds accordés dans le cadre d'un financement selon une formule des immobilisations des Premières Nations ou d'un financement global.

Note : Il est aussi important d'identifier quels projets répondent directement à un besoin selon le Système de rapports sur la condition des biens et si ces projets atténueront des lacunes au niveau de la santé et sécurité. Veuillez consulter la feuille de calcul sur les lacunes prioritaires selon le Système de rapports sur la condition des biens dans le document de travail en format Excel du Plan d'investissement dans les infrastructures des Premières Nations qui pourrait vous aider à cerner et à corriger les lacunes exigeant un investissement.

2. Financement proposé par AANC : Dresse, à titre indicatif seulement, une liste des montants de financement proposés pour les projets actuellement inscrits dans le Plan régional d'investissement dans les infrastructures des Premières Nations au moment où la feuille de calcul a été extraite du Système intégré de gestion des immobilisations. Cette feuille de calcul optionnelle peut être fournie à une Première Nation à la discrétion du bureau régional.
3. Lacunes prioritaires selon le Système de rapports sur la condition des biens : Dresse, à titre indicatif seulement, une liste des lacunes au niveau de la santé et sécurité observées dans les infrastructures inscrites dans le Système de rapports sur la condition des biens en vue d'une intervention et intégration dans des projets qui font l'objet d'une demande de financement, s'il y a lieu.

Définition des éléments de données : Les informations proviennent du Système intégré de gestion des immobilisations (SIGI).

Élément de données	Définition
1. Demandes de financement (document de travail en format Excel du Plan d'investissement dans les infrastructures des Premières Nations)	
Bénéficiaire	Ceci est une bande, un conseil tribal ou une autre organisation ciblée pour le financement. Note : Ce champ est prérempli pour les projets existants.

Élément de données	Définition
Numéro de projet du Système intégré de gestion des immobilisations	Ceci est le numéro unique que le Système intégré de gestion des immobilisations affecte aux projets. Note : Ce champ est prérempli pour les projets existants. Laissez vide pour les nouveaux projets. Le numéro de projet du SIGI sera généré lorsque le projet sera entré dans le Système intégré de gestion des immobilisations.
Numéro de projet régional	Numéro assigné au projet par la région. Note : Ce champ est réservé au bureau régional.
Numéro de projet du bénéficiaire	Numéro assigné au projet par le bénéficiaire. Note : Ce champ est facultatif.
Priorité du bénéficiaire	Priorité du projet selon le bénéficiaire. Note : Ce champ est facultatif.
Nom du projet	Un nom court et descriptif qui identifie le projet. Note : Ce champ est obligatoire.
Description / Commentaire du projet	Permet de fournir des commentaires additionnels et une description plus détaillé du projet. Note : Ce champ est facultatif.

Élément de données	Définition
Voie de financement	<p>Utilisée pour les rapports de haut niveau sur le type d'investissements réalisés.</p> <p>Sélectionnez un parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> 4 - Immobilisations majeures 5 - Immobilisations mineures 6 - Formule d'immobilisations mineures 7 - Fonctionnement et entretien <p>Immobilisations majeures (axé sur les propositions) : Financement axé sur une proposition de projet de construction, d'acquisition, de rénovation ou de réparations majeures pour des biens situés dans une réserve et dont la valeur est supérieure à 1,5 million de dollars.</p> <p>Immobilisations mineures (axé sur les propositions) : Financement axé sur une proposition de projet de construction, d'acquisition, de rénovation ou de réparations mineures pour des biens situés dans une réserve et dont la valeur est inférieure à 1,5 million de dollars.</p> <p>Immobilisations mineures (selon une formule) : Financement selon une formule remis directement aux Premières Nations pour des projets de construction, d'acquisition, de rénovation ou de réparations mineures pour des biens situés dans une réserve, y compris le logement.</p> <p>Fonctionnement et entretien (selon une formule) : Financement selon une formule remis directement aux Premières Nations pour le fonctionnement et l'entretien des biens d'infrastructure communautaire existants. Le niveau de financement remis aux Premières Nations varie de 20 % à 100 %, selon le type de bien.</p> <p>La voie de financement est utilisée pour les rapports de haut niveau sur le type d'investissements réalisés.</p> <p>Dans le cas d'un projet annuel courant de Fonctionnement et entretien, sélectionnez « 7 - Fonctionnement et entretien ». Ceci est établi à l'aide d'une formule, et des ajustements s'il y a lieu, avec l'aide d'AANC.</p> <p>Si le projet exige des dépenses en immobilisations, sélectionnez l'option « Immobilisations » appropriée.</p> <p>Note : Ce champ est obligatoire.</p>

Élément de données	Définition
Catégorie de projet	<p>Indique le type d'infrastructure, de bien ou de service communautaire financé. Sélectionnez un parmi :</p> <p>Non révisé</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 - Connectivité 2 - Sites contaminés 3 - Électrification et systèmes d'énergie 4 - Protection incendie 5 - Réservoirs de carburant 6 - Habitation 7 - Routes et ponts 8 - Écoles 9 - Déchets solides 10 - Eau & Égouts 11 - Autre <p>Note : Ce champ est facultatif.</p>
Activité de programme du Système national de classement des priorités	<p>Les priorités possibles selon le Système national de classement des priorités. Sélectionnez un parmi :</p> <p>Non révisé</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 - Fonctionnement et entretien; et protection de la santé et sécurité 2 - Amélioration de la santé et sécurité 3 - Réfection et travaux d'entretien 4 - Croissance dans moins de 2 ans 5 - Croissance dans plus de 2 ans <p>Note : Ce champ est réservé au bureau régional.</p>
Classement de priorité du Système national de classement des priorités	<p>La priorité d'un projet dérivée par la combinaison de la Catégorie de biens du Système national de classement des priorités et l'Activité de programme du Système national de classement des priorités. Note : Ce champ est réservé au bureau régional.</p>
Type de projet du Système de rapports sur la condition des biens	<p>Indique que ce projet est en réponse à une lacune identifiée dans une inspection Système de rapport sur la condition des biens.</p> <p>Si le projet répond à une ou plusieurs lacunes de santé et sécurité présentées dans la section « Lacunes prioritaires selon le système de rapports sur la condition des biens » alors sélectionné « 1-Santé-Sécurité » comme type de projet du Système de rapports sur la condition des biens pour ce projet.</p> <p>Si le projet répond à un autre type de lacunes du Systèmes de rapports sur la condition des biens, veuillez sélectionner le plus approprié parmi la liste ci-dessous :</p> <p>Sans objet</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 - Santé et Sécurité 2 - Restaurer utilité 3 - Arrêter détérioration 4 - Opérationnel 5 - Conforme au Code 9 - Manquant / Inconnu <p>Note : Ce champ est prérempli pour les projets existants.</p>

Élément de données	Définition
Coût total estimé	Le coût estimé du projet incluant toute les sources de financement. (un chiffre entre 0,00 et 999 999 999,99) Note : Ce champ est facultatif.
Autres sources de financement total	Le montant total de financement que la Première Nation prévoit recevoir de sources autres que celui d'AANC pour la réalisation de ce projet. Note : Ce champ est prérempli pour les projets existants.
Financement approuvé total (années antérieurs)	Le montant de financement approuvé total pour toutes les étapes de projet dans les années antérieures pour le budget donné. (un chiffre entre 0,00 et 999 999 999,99) Note : Ce champ est prérempli pour les projets existants.
Financement approuvé - total 2016-2017 (dès maintenant)	Le montant approuvé total pour toutes les étapes du projet dans l'année en cours pour le budget donné. (un chiffre entre 0,00 et 999 999 999,99) Note : Ce champ est prérempli pour les projets existants.
Demande de financement total – 2016-2017	(un chiffre entre 0,00 et 999 999 999,99) Note : Ce champ est facultatif.
Demande de financement total - 2017-2018	(un chiffre entre 0,00 et 999 999 999,99) Note : Ce champ est facultatif.
Demande de financement total - 2018-2019	(un chiffre entre 0,00 et 999 999 999,99) Note : Ce champ est facultatif.
Demande de financement total - 2019-2020	(un chiffre entre 0,00 et 999 999 999,99) Note : Ce champ est facultatif.
Demande de financement total - 2020-2021	(un chiffre entre 0,00 et 999 999 999,99) Note : Ce champ est facultatif.
Demande de financement total - Exercices futurs	(un chiffre entre 0,00 et 999 999 999,99) Note : Ce champ est prérempli.

2. Financement proposé par AANC

(document de travail en format Excel du Plan d'investissement dans les infrastructures des Premières Nations, à des fins de références seulement)

Numéro de projet du Système intégré de gestion des immobilisations	Le numéro de projet du Système intégré de gestion des immobilisations est le numéro unique assigné aux nouveaux projets à des fins d'identification.
Nom du projet	Un nom court et descriptif qui identifie le projet.
Description / Commentaires du projet	Permet de fournir des commentaires supplémentaires et une description plus détaillée du projet.

Élément de données	Définition
Voie de financement	<p>Immobilisations majeures (axé sur les propositions) : Financement axé sur une proposition de projet de construction, d'acquisition, de rénovation ou de réparations majeures pour des biens situés dans une réserve et dont la valeur est supérieure à 1,5 million de dollars.</p> <p>Immobilisations mineures (axé sur les propositions) : Financement axé sur une proposition de projet de construction, d'acquisition, de rénovation ou de réparations mineures pour des biens situés dans une réserve et dont la valeur est inférieure à 1,5 million de dollars.</p> <p>Immobilisations mineures (selon une formule) : Financement selon une formule remis directement aux Premières Nations pour des projets de construction, d'acquisition, de rénovation ou de réparations mineures pour des biens situés dans une réserve, y compris le logement.</p> <p>Fonctionnement et entretien (selon une formule) : Financement selon une formule remis directement aux Premières Nations pour le fonctionnement et l'entretien des biens d'infrastructure communautaire existants. Le niveau de financement remis aux Premières Nations varie de 20 % à 100 %, selon le type de bien.</p> <p>La voie de financement est utilisée pour les rapports de haut niveau sur le type d'investissements réalisés.</p>
Classement des priorités du Système national de classement des priorités	Priorité d'un projet dérivée par la combinaison de la Catégorie de biens du Système national de classement des priorités et l'Activité de programme du Système national de classement des priorités.
Coût total estimé	Le coût estimé du projet incluant toutes les sources de financement.
Financement proposé par AANC - 2016-2017	Un chiffre entre 0,00 et 999 999 999,99
Financement proposé par AANC - 2017-2018	Un chiffre entre 0,00 et 999 999 999,99
Financement proposé par AANC - 2018-2019	Un chiffre entre 0,00 et 999 999 999,99
Financement proposé par AANC - 2019-2020	Un chiffre entre 0,00 et 999 999 999,99
Financement proposé par AANC - 2020-2021	Un chiffre entre 0,00 et 999 999 999,99

3. Lacunes prioritaires selon le Système de rapports sur la condition des biens

(document de travail en format Excel du Plan d'investissement dans les infrastructures des Premières Nations, à des fins de références seulement)

Numéro de la bande	Le numéro assigné à la bande par AANC.
Nom de la bande	Le nom officiel de la bande.
Numéro du site	Le numéro attribué au site par AANC.
Nom du site	Le nom officiel du site ou de la réserve.
Numéro du bien et d'extension	Le numéro du bien dans le projet du Système de rapports sur la condition des biens.
Nom du bien	Nom officiel du bien.
Numéro de la lacune	Le numéro assigné à la lacune par AANC.

Élément de données	Définition
Description de la lacune	Une description détaillée de la lacune.
Exercice visé	L'exercice pendant lequel la lacune a été observée pour la première fois.
État d'achèvement	<p>0 - En suspens 1 - Terminée 2 - Annulée</p> <p>Seules les lacunes de vos biens financés par AANC et dont l'état est « En suspens » sont inscrites sur la feuille de calcul des lacunes prioritaires selon le Système de rapports sur la condition des biens.</p>
Groupe	<p>1 - Fonctionnement et entretien 2 - Entretien 3 - Autre</p> <p>Groupe 1 : Fonctionnement et entretien Les projets du groupe 1 sont des activités de maintenance courantes qui sont normalement incluses dans votre budget de fonctionnement et entretien. Ces activités devraient être financées par vos allocations de fonds annuelles pour le fonctionnement et d'entretien et elles n'exigent aucune entrée dans le Plan d'investissement dans les infrastructures des Premières Nations de l'onglet Demande de financement.</p> <p>Groupe 2 : Entretien Les projets du groupe 2 visent des réparations importantes ou le remplacement d'un composant majeur d'un bien (par exemple, une pompe dans une usine de traitement des eaux) si ce composant a atteint la fin de sa vie utile, ou s'est détérioré au-delà d'un état normal. Ces projets peuvent exiger un financement – dans ce cas, veuillez ajouter de nouvelles lignes sous l'onglet Demande de financement. Une ligne (demande de financement du Système de rapports sur la condition des biens) peut inclure plusieurs lacunes.</p> <p>Groupe 3 : Autre Les projets du groupe 3 sont des études visant à résoudre certains problèmes techniques, des projets visant à remplacer ou à reconstruire un système, des modernisations qui pourraient être nécessaires en raison de l'incapacité du système actuel à fournir le service requis. Ces projets peuvent exiger un financement – dans ce cas, veuillez ajouter de nouvelles lignes sous l'onglet Demande de financement. Une ligne (demande de financement du Système de rapports sur la condition des biens) peut inclure plusieurs lacunes.</p>
Catégorie	<p>1 - Réparations mineures 2 - Réparations majeures 3 - Remplacement de composant 4 - Étude 5 - Remplacement de biens 6 - Modernisation d'un bien</p>

Élément de données	Définition
Type	<p>1 - Santé et sécurité 2 - Restauration de l'utilité 3 - Arrêt de la détérioration 4 - Opérationnel 5 - Conforme au Code</p> <p>Seules les déficiences du type « Santé et sécurité » du Système de rapports sur la condition des biens qui sont associées à vos infrastructures seront inscrites dans cette feuille de calcul. Ces déficiences sont les priorités qui sont portées à votre attention et qui exigent que des mesures soient prises.</p> <p>Pour obtenir la liste complète des lacunes selon le Système de rapports sur la condition des biens, veuillez consulter votre plus récent Rapport annuel sur les projets du système de rapports sur la condition des biens.</p>
Urgence	<p>0 - Immédiatement 1 - Exercice en cours + 1 an 2 - Exercice en cours + 2 ans 3 - Exercice en cours + 3 ans 4 - Exercice en cours + 4 ans</p>
Remarques et recommandations	Remarques et recommandations concernant les lacunes observées.